



Programme national de Recherche et de sauvetage

Rôle

Le Secrétariat national Recherche et sauvetage (SNRS) assure la coordination et la direction centrales du Programme national de recherche et de sauvetage (PNRS). Il relève directement du Ministre responsable de la recherche et du sauvetage, qui est aussi le ministre de la Défense nationale.

Objectif

Le Secrétariat national Recherche et sauvetage a comme objectif de faire progresser les objectifs du Programme national de recherche et de sauvetage en coordonnant, en appuyant, en mettant en valeur et en examinant les activités des organismes fédéraux et non fédéraux qui fournissent des services de recherche et de sauvetage aux personnes en détresse dans l'ensemble des secteurs de compétence du Canada.

Activités

Le Programme national de recherche et de sauvetage englobe une vaste gamme de ressources et d'activités liées à la prévention d'incidents de recherche et de sauvetage et au sauvetage de personnes en danger. Dans le cadre du Programme, le Secrétariat national Recherche et sauvetage collabore et interagit avec ses partenaires, notamment six ministères fédéraux ayant des responsabilités en matière de recherche et de sauvetage, les provinces et territoires, des organismes bénévoles, des organisations non gouvernementales et le secteur privé. Les ministères visés comprennent Environnement Canada (Service météorologique du Canada), le ministère des Pêches et des Océans (Garde côtière canadienne), le ministère de la Défense nationale (Forces canadiennes), l'Agence Parcs Canada, le Solliciteur général (Gendarmerie royale du Canada) et Transports Canada. Des membres des six ministères fédéraux forment le Comité interministériel de recherche et de sauvetage, qui est présidé par le directeur exécutif du Secrétariat national Recherche et sauvetage.

Le Secrétariat national Recherche et sauvetage gère également le Fonds des nouvelles initiatives en matière de recherche et de sauvetage, au nom du ministre responsable de la recherche et du sauvetage.

Pour les fournisseurs de service de recherche et de sauvetage, maintenir des politiques et des services efficaces en matière de recherche et de sauvetage tout en mettant en oeuvre de nouvelles politiques dans un environnement dynamique constitue un défi de plus en plus grand. Le Secrétariat national Recherche et sauvetage entame le nouveau millénaire en mettant l'accent sur trois résultats et deux priorités principales, ces éléments étant tous liés au besoin continu



d'amélioration sur les plans des communications, de la coordination et de la coopération entre les intervenants du Programme de recherche et de sauvetage.

Résultat 1 : Maintenir un Programme national de recherche et de sauvetage cohérent et efficace.

Ce résultat peut être obtenu par les moyens suivants :

- l'élaboration d'un programme, d'une politique et d'un cadre de planification, dans les secteurs de compétence de la recherche et du sauvetage, qui soient conformes aux principes adoptés par le biais du Groupe de travail des sous-ministres sur les questions horizontales, du rapport d'examen sur l'intervention en matière de recherche et de sauvetage et de l'approbation donnée par le ministre responsable en ce qui a trait au Projet d'initiative de transition stratégique (*première priorité*);
- l'acquisition de ressources à l'appui de la recherche et de l'analyse stratégiques ainsi que de l'expertise opérationnelle en matière de recherche et de sauvetage au sein du Secrétariat national Recherche et sauvetage en vue de fournir des conseils judicieux aux gestionnaires de programme et d'élaborer le cadre de décision rationnel et constructif et les mesures de rendement qui permettront de relever les défis à long terme dans le cadre du Programme;
- l'élaboration et la gestion d'un Programme national de recherche et de sauvetage qui est structuré horizontalement et qui permet de relever efficacement les défis géographiques, environnementaux et démographiques du Canada;
- l'amélioration d'une méthode moderne de contrôle du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage de 8,1 M\$ grâce à des mécanismes de reddition de comptes horizontaux auprès des responsables fédéraux, provinciaux et territoriaux;
- le renforcement du programme de prévention en matière de recherche et de sauvetage grâce à l'accroissement de sa capacité.



Résultat 2 : Améliorer les renseignements et les outils.

Ce résultat peut être obtenu par les moyens suivants :

- l'amélioration des outils visant à favoriser la communication parmi les organismes nationaux et internationaux qui s'occupent de recherche et de sauvetage, comme le congrès annuel SARSCÈNE, la revue SARSCÈNE et le site Web du Programme de recherche et de sauvetage (*deuxième priorité*);
- l'amélioration de l'efficacité du Registre canadien des radiobalises grâce à une mise à jour du logiciel;
- la réalisation de recherches et la transmission de renseignements et de documents aux clients des services de recherche et de sauvetage un peu partout dans le monde, par l'entremise du Centre de ressources du Secrétariat national Recherche et sauvetage.

Résultat 3 : Influencer les partenariats internationaux.

Ce résultat peut être atteint par les moyens suivants :

- l'appui des initiatives canadiennes au niveau du système international d'alerte par satellite en cas de détresse COSPAS-SARSAT;
- l'appui d'amélioration éventuelle au système d'alerte et de localisation par satellite en cas de détresse, grâce à la participation canadienne au programme Galileo.

Besoins en matière de personnel et coûts du Programme

Les tableaux figurant ci-dessous présentent en détail les besoins en personnel et les coûts du Programme de recherche et de sauvetage.



Tableau 1 : Détails des besoins en matière de personnel (ETP) par ministère

	Estimations 2000–2001	Prévisions 2001–2002	Prévisions 2002–2003	Prévisions 2003–2004
Secrétariat national Recherche et sauvetage	19,5	19,5	19,5	19,5
Environnement Canada	14	14	14	14
Ministère des Pêches et des Océans *	815	815	815	750
Ministère de la Défense nationale	733	712	705	705
Agence Parcs Canada **	N/D	N/D	N/D	N/D
Transports Canada	7	7	7	7
Total	1 588,5	1 567,5	1 560,5	1 495,5

Nota : * Ministère des Pêches et des Océans – Les chiffres pour l'AF 2003-2004 diffèrent des ETP réels publiés antérieurement en raison des renseignements plus récents dont on dispose. Des ETP moindres sont prévus pour l'AF 2003-2004 à cause de la réduction du financement alloué à l'intégrité du Programme.

** Les renseignements sur les ETP de l'Agence Parcs Canada et de la Gendarmerie royale du Canada n'ont pas pu être obtenus.

Tableau 2 : Coûts (000 \$) du Programme national de recherche et de sauvetage

	Estimations 2000–2001	Prévisions 2001–2002	Prévisions 2002–2003	Prévisions 2003–2004
Secrétariat national Recherche et sauvetage	10 288	10 377	10 389	10 402
Environnement Canada	985	985	985	985
Ministère des Pêches et des Océans *	150 318	154 350	143 164	129 425
Ministère de la Défense nationale **	365 745	363 299	166 741	105 956
Agence Parcs Canada	4 929	4 929	4 929	4 929
Transports Canada	955	970	985	985
Total	533 220	534 910	327 193	252 682

Nota : * Les chiffres du ministère des Pêches et des Océans s'appliquant aux AF 2000-2003 incluent les immobilisations pour les activités actuelles et prévues du programme de remplacement des canots de sauvetage (proposition de la Sécurité maritime).

** MDN AF 2003–2004 – réduction des coûts d'immobilisation/coûts non périodiques liés à l'hélicoptère canadien de recherche et de sauvetage : dépenses au 31 mars 2001 432,5 M\$; prévisions AF 2001-2002 264,1 M\$; prévisions AF 2002-2003 66,4 M\$; prévisions AF 2003-2004 2,4 M\$. Les coûts s'appliquant à la Gendarmerie royale du Canada n'ont pas pu être obtenus.



Tableau 3 : Estimations (000 \$) concernant le Secrétariat national Recherche et sauvetage

	Estimations 2000–2001	Prévisions 2001–2002	Prévisions 2002–2003	Prévisions 2003–2004
Fonctionnement et entretien (F&E)	1 955	1 967	1 979	1 992
Immobilisations*	6 565	6 962	8 195	8 195
Subventions et contributions (S et C) **	1 768	1 448	215	215
Total	10 288	10 377	10 389	10 402

Nota : * Comprend les immobilisations pour le Fonds des nouvelles initiatives (FNI) en matière de recherche et de sauvetage et les immobilisations du Secrétariat national Recherche et sauvetage (95 k\$). Les contributions du FNI à l'ACRSA en 2000-2001 (91 k\$) et aux provinces et territoires (1 462 k\$) et la réduction de 77 k\$ dans le budget du FNI de l'AF 2000-2001 ont réduit les immobilisations de 8 195 k\$ à 6 565 k\$. De même, les contributions du FNI aux provinces et territoires (1 233 k\$) au cours de l'AF 2001-2002 ont réduit les immobilisations de 8 195 k\$ à 6 962 k\$.

** Comprend la portion canadienne des coûts du Secrétariat COSPAS-SARSAT (environ 215 k\$) tel qu'exigé en vertu de l'accord international, plus les allocations prévues du FNI par le biais d'arrangements de contributions au FNI, à l'appui du PNRS.